

Baie-Comeau, le 21 juin 2022

Aux parents des élèves utilisant le transport scolaire

Objet : Tarification pour le transport du midi

Chers parents,

Lors de la séance du conseil d'administration tenue le 13 juin dernier, la tarification pour le transport du midi a été déterminée.

Il est important de préciser que si un centre de services scolaire décide d'organiser le transport du midi, il est prévu dans les normes du Ministère, que ce service doit s'autofinancer à même les contributions facturées aux usagers.

Ainsi, face à la flambée du carburant, mais aussi la hausse généralisée pour les coûts d'exploitation des véhicules, les tarifs du transport du midi ont dû malheureusement être ajustés pour limiter le déficit que nous enregistrons, année après année.

Pour l'année scolaire 2022-2023, le tarif annuel passera de 215 \$ à 250 \$ pour une famille avec un enfant et de 235 \$ à 300 \$ pour une famille de deux enfants et plus.

En comparaison avec les frais imposés pour une fréquentation du midi à un service de garde, qui sont établis à 4,30 \$ par jour par enfant, le coût par jour pour le transport du midi se chiffre à 1,39 \$ pour un enfant seul et 1,67 \$ pour une famille de deux enfants et plus.

Soyez assurés que le centre de services scolaire a eu le souci d'imposer une augmentation qui s'avère raisonnable dans les circonstances, mais nécessaire afin de couvrir les dépenses liées à l'offre de ce service.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec le service du transport.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Chantal Giguère, directrice du transport scolaire
Centre de services scolaire de l'Estuaire